

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal de la séance extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland, tenue le lundi 15 novembre 2021 à 19h30, à laquelle sont présents :

- ❖ Monsieur Daniel Braün
- ❖ Monsieur Charles Brochu
- ❖ Monsieur Francis Malenfant
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc
- ❖ Madame Audrey Mailhot
- ❖ Madame Sylvie Giroux

Formant quorum des membres du conseil municipal, sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Monsieur Camille Auble directeur général et greffier-trésorier ainsi que Francesca Lebrasseur, greffière adjointe, sont également présents.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-01

Adoption de l'ordre du jour tel que présenté avec dispense de lecture.

La séance est déclarée ouverte à 19h30

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié.

Ordre du jour modifié

1. Bienvenue par Monsieur le Maire
2. Prise des présences
3. Constatation du quorum par Monsieur le Maire qui déclare la séance régulièrement tenue
4. Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture
5. Adoption du procès-verbal du lundi 4 octobre 2021 avec dispense de lecture
6. Correspondance
7. Finances
 - 7.1 Acceptation des comptes à payer
 - 7.2 Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 7.3 Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement
 - 7.4 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier sur les routes locales (PAERRL) 2021 niveaux 1 et 2
 - 7.5 Autorisation de transfert budgétaire et de créations de nouveaux postes
8. Administration et affaires courantes
 - 8.1 Nomination des représentants au comité du Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR)
 - 8.2 Nomination de Monsieur Daniel Braun à différents postes

- 8.3 Trans-Appel – Adhésion au transport adapté pour l'année 2022 et acceptation de la quote-part
- 8.4 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement No 581 - Règlement modifiant le règlement numéro 511 constitution d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 8.5 Modification de la politique administrative et salariale
- 8.6 Nomination du personnel administratif à différents postes en vertu de la loi
- 8.7 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 582 qui remplace le règlement 548 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 8.8 Nomination d'un représentant au sein de la *Commission des loisirs de Richmond*
- 8.9 Constitution des comités et leur composition
- 8.10 Dépôt des formulaires DGE-1038 et des formulaires de déclaration d'intérêts pécuniaires au conseil municipal
- 8.11 Acceptation de la démission de l'inspecteur en bâtiment et en environnement
- 9. Développement local et régional
 - 9.1 Résolution pour signaler aux responsables les inquiétudes de la population au sujet de la pénurie de médecins dans la région
 - 9.2 Comité promotion industrielle de la zone de Richmond inc.
 - 9.3 Don pour la parade illuminée de Noël
- 10. Urbanisme
 - 10.1 Mainlevée pour les lots 6 085 254, 6 429 981 et 6 429 984
 - 10.2 MRC du Val-Saint-François - Renouvellement de l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour l'année 2022
 - 10.3 Demande de dérogation mineure concernant le lot 5 535 706 situé au 56, chemin Steel-Plante
- 11. Voirie
 - 11.1 Attestation de la fin des travaux du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet redressement et accélération – Pavage sur chemin de la Rivière
 - 11.2 Autorisation de dépense pour une grappe niveleuse
 - 11.3 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement No 583 - Modifiant le règlement numéro 490 : Règlement de la voirie
 - 11.4 Autorisation de dépense pour asphaltage et remise en état – rue Picken
 - 11.5 Acceptation de l'offre de services professionnels de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) – chemin Spooner Pond **(Ajouté)**
- 12. Rapport des activités du Maire
 - 12.1 Rapport du Maire : faits saillants du rapport financier 2020
- 13. Varia
- 14. Période de questions du public
- 15. Levée de la séance

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-02

Adoption du procès-verbal du lundi 4 octobre 2021 avec dispense de lecture.

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE

le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2021 soit adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-03Acceptation des comptes à payer

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 166 214,53 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-04Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport pour un montant de 13 496,74 \$ auquel s'ajoute le total des chèques émis 1 400 \$, le tout tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-05Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les salaires, DAS et des frais de déplacement au montant de 50 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-06Programme d'aide à l'entretien du réseau routier sur les routes locales (PAERRL) 2021 niveaux 1 et 2

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé, à la municipalité du Canton de Cleveland, une compensation de 436 980 \$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile 2021;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

POUR CES MOTIFS

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la municipalité du Canton de Cleveland confirme auprès du ministère des Transports,

de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports que l'utilisation des compensations reçues au montant de 436 980 \$ au courant de l'année financière de 2021 a été utilisés pour les entretiens suivants :

- Entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2;
- Éléments des ponts, situés sur ces routes.

QUE la municipalité du Canton de Cleveland confirme que les montants ci-après décrits ont été réalisés sur les chemins municipaux dont la responsabilité incombe à la municipalité du Canton de Cleveland, et ce, conformément aux objectifs du PAERRL, à savoir :

- Dépenses d'entretien hivernales : 251 801 \$
- Dépenses d'entretien autres : 195 132 \$

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité tous documents relatifs au dossier.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-07

Autorisation de transferts budgétaires et de créations de nouveaux postes

CONSIDÉRANT	la demande citoyenne;
CONDIDÉRANT	les besoins du service de voirie pour travailler de façon efficace;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité des loisirs pour les activités de Noël et la patinoire;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité de voirie pour le remplacement de la gratte défectueuse;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER le directeur général à procéder à la création de deux postes budgétaires et d'effectuer les transferts nécessaires à la réalisation de la présente résolution soit :

Transfert budgétaire pour fête Noël et Patinoire			
N° poste	Description	Montant débit	Montant crédit
02-701-90-996	Part. Financ. Lumières Terrain Soccer	0,00 \$	7 500,00 \$
02-701-50-522	Entretien bâtiment et terrain de jeu	0,00 \$	4 000,00 \$

02-701-50-143	Rémunér. Pers. Voirie - saisonnier	0,00 \$	1 000,00 \$
02-701-00-519	Patinoire extérieure	8 500,00 \$	0,00 \$
02-701-00-493	Journée de Noël	4 000,00 \$	0,00 \$
Transfert budgétaire pour achat gratte voirie			
N° poste	Description	Montant débit	Montant crédit
02-320-18-516	Location - Machineries & Camions	0,00 \$	13 000,00 \$
23-040-00-000	Immo - Transport	13 000,00 \$	0,00 \$
03-310-00-000	Activités d'investissement	13 000,00 \$	0,00 \$
21-111-00-000	Taxes générales	0,00 \$	13 000,00 \$

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-08

Nomination des représentants au comité du Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR)

CONSIDÉRANT le départ de certains élus, suite aux élections municipales;

CONSIDÉRANT la résolution du SSIR 2021-229 adoptée par le SSIR;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE CONFIRMER la nomination du Maire, Monsieur Herman Herbers, le conseiller, Monsieur Fernand Leclerc, et le conseiller, Monsieur Daniel Braün, pour représenter la municipalité du Canton de Cleveland et siéger lors des réunions du SSIRR;

DE CONFIRMER la nomination de Madame Sylvie Giroux en tant que substitut pour assister aux rencontres du conseil d'administration de la régie incendie.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-09

Nomination de Monsieur Daniel Braün à différents postes

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE CONFIRMER la nomination de Monsieur Daniel Braün comme substitut au maire en cas d'absence de celui-ci aux rencontres de la MRC du Val-Saint-François, ainsi que maire suppléant pour la municipalité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-10

Trans-Appel – Adhésion au transport adapté pour l'année 2022 et acceptation de prix de la quote-part

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la municipalité du Canton de Cleveland désirent offrir le service de transport adapté à sa population;

CONSIDÉRANT QUE pour donner ce service, la municipalité du Canton de Cleveland doit désigner l'organisme mandataire pour le service de transport adapté;

DANS LES CIRCONSTANCES,

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté comme stipulé initialement dans le protocole d'entente;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel inc., l'organisation du service de transport adapté;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2022 et de payer la quote-part établie à 4.19 \$ par personne pour un montant total de 6 498,69 \$;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2022 : 3,75 \$ pour un déplacement local, 8,25 \$ pour un déplacement hors territoire (Sherbrooke);

DE CONFIRMER auprès de l'organisme Trans-Appel inc. que la municipalité du Canton de Cleveland accepte les prévisions budgétaires 2022.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-11

Avis de motion et dépôt du projet de règlement : Règlement numéro 581 – Constitution d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Monsieur Fernand Leclerc, conseiller

DONNE avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 581 intitulé : *Constitution d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU)* sera adopté.

Le projet de règlement No 581 - Constitution d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU) est déposé.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-12

Modification de la politique administrative et salariale

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'administration;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE CONFIRMER la modification à la politique administrative et salariale telle que proposée par le comité d'administration.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-13

Nomination du personnel administratif à différents postes en vertu de la Loi

CONSIDÉRANT les responsabilités assumées par la municipalité;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE NOMMER :

- **M. Alexandre Thibault**, Urbaniste, aux titres de :
 - A- Inspecteur en bâtiment : Chargé d'appliquer les règlements adoptés par la municipalité en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. À cette fin, il lui appartient d'emmètre les permis et certificats prévus par ces règlements.
 - B- Inspecteur en environnement : Chargé d'appliquer le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) et le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2).
- **M. Éric Lavoie**, Directeur de la voirie, aux titres de :
 - A- de personne responsable des mésententes (Art.36 L.C.M)
 - B- Inspecteur en bâtiment : Chargé d'appliquer les règlements adoptés par la municipalité en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. À cette fin, il lui appartient d'emmètre les permis et certificats prévus par ces règlements.
 - C- Inspecteur en environnement : Chargé d'appliquer le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) et le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2).

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-14

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 582 :
 Règlement modifiant le règlement numéro 548 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

CONSIDÉRANT QUE toute municipalité doit, avant le 1er mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

Madame Sylvie Giroux, conseillère

DONNE avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 582 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 548 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* sera adopté.

Le projet de règlement No 582 - Règlement modifiant le règlement numéro 548 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est déposé.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-15

Nomination d'un représentant au sein de la Commission des loisirs de Richmond

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE CONFIRMER la nomination de Monsieur Francis Malenfant, conseiller pour représenter la municipalité du Canton de Cleveland et siéger lors des réunions de la Commission des loisirs de Richmond.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-16

Constitution des comités et leur composition

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE CONFIRMER la création des comités suivants et de nommer les membres tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE
M. Fernand Leclerc
M. Daniel Braun
M. Herman Herbers
M. Camille Auble
(Membre suppléant: Mme Sylvie Giroux)
VOIRIE
Éric Lavoie – Directeur de la voirie
M. Charles Brochu
M. Fernand Leclerc
M. Herman Herbers
M. Camille Auble
ADMINISTRATION
Mme Sylvie Giroux
M. Daniel Braun
M. Herman Herbers
M. Camille Auble

LOISIRS
Mme Marie-Claude Juneau Poudrier
Mme Audrey Mailhot
M. Francis Malenfant
Mme Sylvie Giroux
Mme Francesca Lebrasseur
M. Herman Herbers
M. Camille Auble
SOCIAUX ÉCONOMIQUES ET BIBLIOTHÈQUE
Mme Sylvie Giroux
Mme Audrey Mailhot
M. Herman Herbers
M. Camille Auble
LOISIRS INTERMUNICIPAUX
M. Francis Malenfant
M. Daniel Braun
M. Herman Herbers
M. Camille Auble

INFORMATION NUMÉRO 2021-11-17

Dépôt des formulaires DGE-1038 et des formulaires de déclaration d'intérêts pécuniaires au conseil municipal

Dépôt par le trésorier de la liste des donateurs du rapport de dépenses (formulaires DGE-1038) - Élections générales du 7 novembre 2021

Dépôt des formulaires de déclaration d'intérêts pécuniaires – conformément aux articles 357 à 363 sur la Loi des élections et référendums

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-18

Acceptation de la démission de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT la lettre reçue de la part de M. Bernier le 14 octobre 2021;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE CONFIRMER la démission de M. Frédérick Bernier du poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-19

Résolution pour signaler aux autorités responsables les inquiétudes de la population au sujet de la pénurie de médecins dans la région

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Cleveland est sans médecin de famille depuis mars 2020, suite à la retraite du Dr Charles Cormier;

CONSIDÉRANT QUE la perte de médecin de famille pour plusieurs milliers de personnes dans la région est une question fort préoccupante pour les citoyens et tous les organismes responsables de leur

santé et de leur bien-être, dont l'administration de la municipalité du Canton de Cleveland;

CONSIDÉRANT QU' il est primordial que chaque citoyen ait accès à un médecin de famille;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland lance un appel à l'aide au nom des citoyens du Canton de Cleveland pour que des mesures soient prises dans le but de combler ces lacunes et de démontrer sa volonté de collaborer avec les divers intervenants en vue de trouver une solution;

QUE cet appel à l'aide soit diffusé à l'ensemble des intervenants pour que les responsables puissent prendre connaissance de cette situation préoccupante et intervenir dans le but de garantir un service médical intégral à la population touchée, notamment aux personnes suivantes :

- Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé;
- L'adjointe parlementaire du ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Marilyne Picard;
- La porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, Mme Marie Montpetit;
- Le député de Richmond, M. André Bachand;
- Le président-directeur général du CIUSSS de l'Estrie, M. Stéphane Tremblay;
- La directrice générale adjointe aux programmes de santé physique générale et spécialisée du CIUSSS de l'Estrie, Mme Karine Duchaineau;
- La chef du département régional de médecine générale du CIUSSS de l'Estrie, Dre Raymonde Vaillancourt;

QUE le directeur général du Canton de Cleveland, M. Camille Auble, soit autorisé à transmettre cette résolution aux autres municipalités de la région afin d'inciter celles-ci à ajouter leur voix à cet appel à l'aide et à faire cette même démarche auprès des responsables de la santé.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-20

Comité promotion industrielle de la zone de Richmond inc.

CONSIDÉRANT la localisation du futur développement prévu;

CONSIDÉRANT la résolution du Canton de Cleveland numéro : 2015-090 intitulée : Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond inc. acquisition d'un lot et demande d'une bande protectrice;

CONSIDÉRANT le règlement 216 de la Ville de Richmond décrétant l'annexion d'une partie du territoire du Canton de Cleveland;

CONSIDÉRANT QUE nous trouvons important le développement industriel pour la région de Richmond;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE nous sommes disponibles pour tout support en lien avec le développement industriel de la région de Richmond;

QUE nous sommes disponibles à supporter les efforts pour la modification de zonage du terrain au besoin, et ce, lorsque nécessaire;

QUE pour le moment, la municipalité du Canton de Cleveland n'a pas l'ambition de recevoir des industries sur son territoire et que son principal objectif est le développement résidentiel;

QUE nos efforts financiers s'alignent dans ce sens;

DE CONFIRMER que pour le moment, nous ne donnerons pas suite à la demande formulée par le CPIR.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-21

Don pour la parade illuminée de Noël

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des loisirs;

CONSIDÉRANT le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland appuie la reprise des activités familiales;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER le directeur général, M. Camille Auble, à effectuer un don de 250\$ pour la parade illuminée de Noël, au nom de la municipalité du Canton de Cleveland, qui aura lieu le 4 décembre en soirée au centre-ville de Richmond.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-22

Mainlevée pour les lots 6 085 254, 6 429 981 et 6 429 984

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland, en sa qualité de créancier, accorde mainlevée de l'inscription de tous les droits hypothécaires et droit de résolution (*le cas échéant*), résultant de :

- Acte d'hypothèque par le Canton de Cleveland à Les Investissements Capital IV inc., reçu devant Me France NADEAU, notaire, le 5 juillet 2017, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Richmond, sous le numéro 23 219 089, mais dans la seule mesure où sont visés les immeubles suivants :
 - Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 085 254, cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond ;
 - Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 429 981, cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond ;
 - Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 429 984, cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond ;
 - Lesdits immeubles étant des terrains vacants situés sur la rue du Boisé à Cleveland, Qc, J0B 2H0.

D'AUTORISER le directeur général / secrétaire-trésorier M. Camille Auble et le maire M. Herman Herbers, à signer pour et au nom de la municipalité tous documents aux fins de la réalisation de la présente résolution.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-23

MRC du Val-Saint-François - Renouvellement de l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour l'année 2022

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an soit du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographique;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland désire participer à cette entente aux conditions suivantes :

- Ressource rédaction et support-conseil : 50 \$/heure
- Ressource cartographie et support technique : 30 \$/heure

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-dessus mentionnées;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland réserve un montant de 1 950 \$ pour l'année 2022 selon la répartition suivante : 33 heures pour la ressource rédaction et support-conseil et 10 heures pour la ressource cartographique et support technique.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-24

Demande de dérogation mineure concernant le lot 5 535 706 situé au 56, chemin Steel-Plante

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée le 11 septembre 2021 par Monsieur Mario Richard et Madame Danielle Moffatt;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure est à l'effet de régulariser la marge avant du 56, chemin Steel-Plante, lot 5 535 706;

CONSIDÉRANT QUE le lot 5 535 706 est situé dans la zone Ext7;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul avant minimal exigée dans le règlement de zonage actuel de la municipalité du Canton de Cleveland no. 446 est de 13.7 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la construction de la résidence a été complétée en 1978;

CONSIDÉRANT QUE le règlement en vigueur lors de la construction était le règlement de zonage no. 245 et que le règlement exigeait une marge de recul de 68' par rapport au centre du chemin;

CONSIDÉRANT QUE la résidence située au 56, chemin Steel-Plante est située à une distance de 13.60 mètres par rapport à la limite de lot avant;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation est de 0,10 mètre à l'effet de permettre de régulariser l'implantation d'un bâtiment existant;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte toutes les autres dispositions de règlement de zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER la demande de dérogation mineure concernant le lot 5 535 706 pour la marge de recul avant du bâtiment principal situé au 56, chemin Steel-Plante sans condition.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-25

Attestation de la fin des travaux de Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet redressement et accélération - Pavage sur chemin de la Rivière

- ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);
- ATTENDU QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;
- ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés du 1er octobre 2021 au 21 octobre 2021;
- ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes:
- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
 - les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
 - la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
 - un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'AUTORISER** la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnais qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-26

Autorisation de dépense pour une gratte niveleuse

- CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de la voirie;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'AUTORISER** le directeur général, M. Camille Auble, à procéder à la dépense d'un montant de 12 934,69 \$ pour l'achat d'une gratte niveleuse auprès de la compagnie Les Équipements Wil-Be inc.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-27

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 583 –
Règlement modifiant le règlement numéro 490 de la voirie

Madame Audrey Mailhot, conseillère

DONNE avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 583 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 490 de la Voirie* sera adopté.

Le projet de règlement No 583 – Règlement modifiant le règlement No 490 de la Voirie est déposé.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-28

Autorisation de dépense pour asphaltage et remise en état – rue Picken

CONSIDÉRANT l'urgence des travaux à réaliser;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER le paiement des factures dans le poste budgétaire : 02-320-17-627 - Asphalte chaude – contrat;

D'AUTORISER le directeur général, M. Camille Auble, à signer tous documents relatifs au dossier pour l'exécution de cette présente résolution.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-29

Acceptation de l'offre de services professionnels de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) - chemin Spooner Pond

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels reçue dans le cadre du projet de réfection du chemin Spooner Pond;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE CONFIRMER auprès de la FQM l'acceptation de l'offre présentée;

D'AUTORISER le directeur général, M. Camille Auble, à négocier et à signer tous les documents relatifs à cette offre de service;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

INFORMATION NUMÉRO 2021-11-30

Rapport du maire – Faits saillants du rapport financier 2020

Le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants 2020, selon l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

La publication des faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe 2020 sera envoyée aux résidents du Canton de Cleveland et affichée sur le site internet de la municipalité.

Rapport du Maire : Faits saillants du rapport financier 2020

Chers contribuables et citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, votre conseil municipal et moi sommes fiers de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2020 de la Municipalité.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 ont été déposés à la séance ordinaire qui a eu lieu le 4 octobre dernier. Ces états financiers consolidés ainsi que le sommaire de l'information financière peuvent être consultés au bureau municipal sis au 292 chemin de la Rivière, Canton de Cleveland, aux heures ordinaires de bureau.

Le Rapport financier 2020

Les états financiers démontrent des revenus de fonctionnement de 2 020 430 \$ et les revenus d'investissement de 496 219 \$ (subventions), ce qui a généré des revenus totaux de 2 516 649 \$. Les différentes charges de la municipalité (dépenses) ont totalisé 2 110 862 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (revenus d'investissement, amortissements, affectations, etc.), les résultats indiquent un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 345 267 \$. Le surplus accumulé (affecté et non affecté) totalise la somme de 453 762 \$.

La firme MNP S.E.N.C.R.L./s.r.l. (1) a émis une opinion à l'effet que les états financiers consolidés présentent une image fidèle de la situation financière, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Traitement des élus

En vertu des dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier contient une mention sur la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil. En sus, nous vous présentons les principaux éléments de rémunération de vos élus pour 2020 (règl. 557) :

Maire	17 614 \$	allocation	8 807 \$
Conseillers (ères)	4 077 \$	allocation	2 038 \$

Rémunération de la MRC du Val-Saint-François à titre de membre du conseil (ou remplaceant) :

Maire :	Rémunération :	2 632,91 \$
	Allocation :	1 460,02 \$

À l'exception du maire, les membres du conseil municipal ont également reçu une rémunération additionnelle de 85,08 \$ ainsi qu'une allocation de dépense de 42,54 \$ pour chaque réunion de comité ou de commission dont il est membre et à laquelle il assiste.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Les citoyens pouvaient soumettre leur question par courriel avant 19 heures le 15 novembre 2021.

Aucune question reçue.

Les questions des citoyens présents ont été entendues et répondues par le conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-11-31

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la séance soit levée à 20h12.

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 aout 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du Code municipal.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 16e jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt et un.

Herman Herbers, Maire

Camille Auble, Greffier-trésorier